

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 octobre 2021
Convocation du 7 octobre 2021

Présents : Mrs CAPOVILLA, CHEVALIER, FRONDAS, GADET, POTHIER, SENETAIRE, TACHON, et
Mmes CHERVIN, COMBACON, CORNIL, CROZATIER, DEPALLE, MARTY

Absents excusés : DUFOUR Pascal (procuration à Mme DEPALLE), GAY Maxime

Compte rendu réunion du 3 septembre 2021

Adopté à l'unanimité des membres présents.

TRAVAUX

1) Atelier Communal

La signature des marchés à eu lieu le 13 octobre, les entreprises suivantes ont été retenues :

Lot 1 Gros œuvre	SAS LASSOT St-Léger-sur-Vouzance (03)	38 759,01 € HT
Lot 2 Porte sectionnelle	SARL AUBERT Clermont-Ferrand (63)	12 860,00 € HT
Lot 3 Menuiserie bois	SARL EC2F Trévol (03)	8 310,31 € HT
Lot 4 Plâtrerie peinture	SARL XAVIER Varennes sur Allier (03)	4 960,95 € HT
Lot 5 Carrelage Faïence	SARL Alexandre Cusset (03)	5 455,96 € HT
Lot 6 Electricité Chauffage	LA LOUROUSIENNE Louroux de Bouble (03)	8 859,20 € HT
Lot 7 Plomberie sanitaire	EURL CRETIER Isserpent (03)	12 013,00 € HT
Lot 8 Désamiantage	SAS BATIMONTAGE St Maurice les Châteauneuf (71)	19 936,80 € HT
Lot 9 Couverture	SARL JDSG St Etienne de Vicq (03)	33 744,30 € HT

Le début des travaux est prévu le 22 novembre, désamiantage environ une semaine, gros œuvre à compter du 29 novembre, couverture avant congés de fin d'année, début janvier carrelage, fin février portes sectionnelles, fin de chantier mi-mars 2022.

Accord de subvention DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) d'un montant total de 85 676 €

2) Logement de l'ancienne poste (délibération n°1)

Réfection des peintures et papiers peints par l'entreprise XAVIER pour un montant de 4 147,44 € TTC.

Un devis va être demandé à l'entreprise LASSOT pour l'écoulement des eaux à l'extérieur du logement.

3) Adressage

Cout global des travaux 11 055,54 € TTC

Subventions amendes de police 2230,70 € DETR 4 211 €

A la charge de la commune 4 613,84 € TTC

4) Voirie

Suite aux intempéries de cet été, les chemins communaux ont été détériorés (étang Verseilles, Chez Bouille, Chez Battay, Impasse les Meillerots)

5) PVR Terrain de M. CROZATIER (délibération n° 2)

M. CROZATIER est redevable de la PVR pour son terrain situé « Coury », celle-ci sera réglée par l'acquéreur de ce terrain sous réserve que la vente ait lieu. (Vote par 13 voix pour Mme CROZATIER s'est abstenue).

PERSONNEL COMMUNAL

CORNIL Jocelyne, arrêt jusqu'au 3 décembre 2021.

CAILLOT Audrey contrat jusqu'au 22 octobre inclus puis du 6 novembre au 3 décembre 2021 inclus.

Prime décembre 2021 : Le complément indemnitaire annuel (CIA) sera attribué aux agents de la façon

suivante et versé au mois de décembre

- | | |
|--------------------------|-------|
| - Mme THIBAUDAT Cendrine | 380€ |
| - Mme GAILLARD Stéphanie | 250 € |

PLUI

La révision est en cours.

Lotissement la Meillerode (délibération n° 3)

Les terrains ont été bornés, et les documents sont validés.

Un panneau sera installé pour les signaler.

Annulation de la délibération du 12 mars 2021 concernant le tarif des terrains : lot 2 et 3 à 15 € lem².

SIVOM (délibération n°4)

Approbation des nouveaux statuts du SIVOM en rapport avec le transfert des compétences en matière d'assainissement collectif.

CCAS : festivités de fin d'année

En raison de la crise sanitaire, il n'y aura pas de repas cette année.

Seront offerts :

- 88 bons cadeaux pour un repas « Au coin du feu » d'une valeur de 22 € (participation du Comité des fêtes et du foot),
- des colis aux autres personnes (13 personnes seules, 3 colis couple et 1 personne en maison de retraite)

Festivités

Cérémonie du 11 novembre à 11 heures

Ecole : vendredi des vacances

Vœux du Maire le samedi 15 janvier 2022 à 15 heures, à cette occasion remise des prix des maisons fleuries et des illuminations.

Cantine

Suite à l'inspection sanitaire du 14 septembre 2021, plusieurs remarques ont été faites, notamment sur l'approvisionnement en produits frais, réalisation d'analyses bactériologiques et il a été demandé le remplacement du frigo blanc, le Conseil municipal a retenu l'offre de « Maison PATAY » pour un montant de 960 € HT. (délibération n° 5)

Questions diverses

- Ecole : contrôle de la structure de jeux
- Logement de M. PAGLIAI, la succession est en cours
- Demande de réouverture de l'arrêt de bus « Verseilles » pour un enfant scolarisé à l'école de St Etienne de Vicq, pas possible, par contre possibilité pour la famille de l'inscrire à l'arrêt de St Christophe la Bruyère qui est en correspondance avec le circuit pour l'école de St-Etienne-de-Vicq.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 10 décembre à 20 heures 30 en mairie.